

## Présentation synoptique

- **Objectifs :** (1) répondre aux besoins critiques et immédiats dus à un choc humanitaire, (2) répondre aux besoins aigus liés à des vulnérabilités chroniques, et (3) répondre aux besoins d'appui au retour, à l'intégration et la réinstallation.
- **Clusters ciblés :** Abris et biens non alimentaires/Coordination et Gestion des Camps ; Education en urgence ; Eau, Hygiène et Assainissement ; Logistique ; Santé ; Nutrition ; Protection (Monitoring de protection, Protection de l'enfance et Violences basées sur le Genre) ; Sécurité alimentaire ; Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire.
- **Zones géographiques ciblées :** Les zones retenues sont reprises sur la carte à la page 4.
- **Type de réponse :** Approche de réponse multisectorielle et/ou intégrée fortement recommandée.
- **Budget alloué :** 11 millions de dollars US
- **Date d'ouverture de l'appel :** 19/04/2018
- **Date de clôture de l'appel :** 27/04/2018

## Contexte humanitaire

### 1. Une situation humanitaire et sécuritaire de plus en plus préoccupante.

Depuis la fin de l'année 2016 jusqu'à ce jour, la situation humanitaire et sécuritaire s'est continuellement détériorée sur toute l'étendue de la République Centrafricaine (RCA). La présence et l'activisme des groupes armés demeurent une réalité sur la quasi-totalité du territoire national. La succession des conflits armés a entraîné des exactions sur les populations civiles et provoquer des déplacements massifs de populations vers les zones « plus sécurisées ». L'extrême pauvreté liée à des carences structurelles d'une part et aux conflits armés successifs d'autre part freine toutes les tentatives de relèvement et la mise en place ou restauration de services sociaux de base.

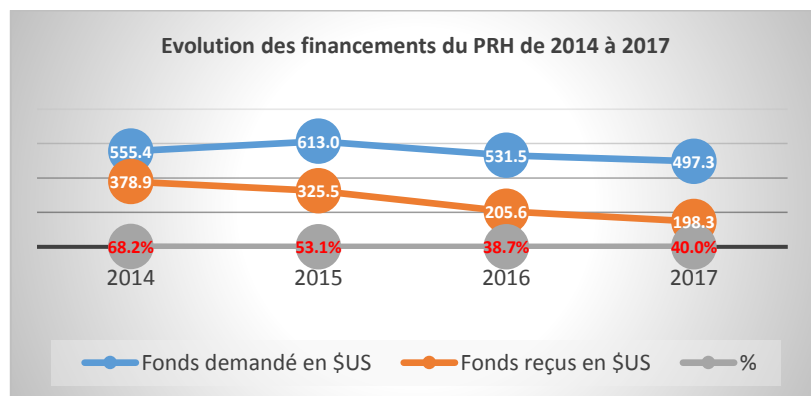
### 2. Les projections de l'année 2018 sont également pessimistes.

Pour l'année 2018, près de 2,5 millions de personnes sont estimées dans le besoin humanitaire pour une population globale estimée à 4,6 millions. Les besoins de financements identifiés à travers le Plan de Réponse Humanitaire 2018 sont estimés à 515,6 million \$US pour une cible estimée à 1,9 million de personnes. Selon les chiffres enregistrés à la fin du mois de février 2018, le nombre de personnes déplacées internes est estimé quant à lui à 680 962<sup>1</sup>. C'est dire que près d'une personne sur quatre est forcée de vivre hors de chez elle en RCA. Malgré la réponse humanitaire en cours, les gaps de réponse restent importants suite au manque de financements sans compter sur les défis sécuritaires, logistiques et la problématique d'accès qui demeure une entrave importante de l'action humanitaire en RCA.

### 3. Une réponse humanitaire souffrant d'un sous-financement chronique depuis 2014.

Alors que les besoins humanitaires ne cessent de croître depuis 2014, les financements humanitaires destinés à la RCA s'amenuisent considérablement d'année en année. Dans un contexte humanitaire déjà sous-financé, le PRH 2018 de la RCA est financé seulement à hauteur de 5% (au 17 avril 2017). Ceci revient à dire que les gaps de réponse sont très importants. La réponse humanitaire apportée aux besoins les plus urgents est en constante diminution et les acquis des interventions humanitaires mis en place sont annihilés par la pérennisation du conflit armé et la modicité des ressources disponibles. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des financements humanitaires à travers le PRH depuis 2014.

<sup>1</sup> Chiffres sur les personnes déplacées internes publiés par la Commission Mouvement des Populations, 28 février 2018.



En conclusion, en vue de rationaliser les financements de la présence allocation, il est requis qu'à toute les étapes de priorisation une approche stratégique, spécifique et appropriée soit adoptée et ainsi contribuer à réduire un tant soit peu la vulnérabilité des populations affectées par la crise et ainsi « sauver des vies ».

#### 4. Une crise qui affecte fortement l'espace humanitaire

Les conflits armés qui s'imbriquent les uns dans les autres impactent négativement l'espace humanitaire limitant d'une part, l'accès des acteurs humanitaires aux populations vulnérables et d'autre part, les communautés affectées d'accéder à l'assistance dont elles ont urgemment besoin. Les acteurs humanitaires sont délibérément ciblés et atteints dans leur intégrité physique. Les bases, les biens et l'assistance ont été pillés et/ou incendiés. Ces attaques ont contraint plusieurs organisations humanitaires à suspendre temporairement leurs activités dans différentes zones du pays impactant négativement sur l'accès à l'assistance humanitaire d'urgence pour les personnes nécessiteuses, aggravant ainsi leur vulnérabilité. Les entraves à la libre circulation des biens et des personnes se sont intensifiées avec l'augmentation des taxations illégales érigées sur les axes routiers. Ainsi, l'accès, la protection des civils et le respect de la neutralité des acteurs humanitaires restent parmi les défis majeurs de la communauté humanitaire en RCA.

### Objectif et clusters éligibles

5. **L'objectif global de cette allocation est de fournir des ressources permettant de lancer les activités les plus critiques et vitales en réponse aux besoins identifiés à travers le PRH 2018.** A cet effet, les activités à prioriser à travers cette allocation devront s'aligner sur les trois priorités stratégiques suivantes : (1) répondre aux besoins critiques et immédiats dus à un choc humanitaire, (2) répondre aux besoins aigus liés à des vulnérabilités chroniques, et (3) répondre aux besoins d'appui au retour, à l'intégration et la réinstallation.
6. **Les clusters éligibles au financement sous cette allocation sont :** Abris et biens non alimentaires/Coordination et Gestion des Camps ; Eau, Hygiène et Assainissement ; Education (d'urgence seulement) ; Logistique ; Protection (y compris les sous clusters : Protection de l'Enfance et Violences Basées sur le Genre) ; Santé/Nutrition ; Sécurité alimentaire et Moyens de Subsistance et Stabilisation Communautaire.

### Cadre de priorisation

7. **La priorisation faite par l'inter-cluster va permettre une utilisation optimale des ressources limitées mises à disposition par le Fonds Humanitaire RCA.** A cet effet, la priorisation s'est articulée autour des principes suivants :
  - Le travail de priorisation par les clusters, à travers l'inter-cluster, a permis de définir les proportions optimales entre les ressources dédiées à la réponse directe et celles pour les programmes d'appui ;
  - La priorisation ainsi que la répartition des ressources a aussi tenu de la sévérité des besoins dans les zones sélectionnées ;

- La réponse aux besoins identifiés devra s'appuyer sur une approche intégrée et/ou multisectorielle en étroite coordination avec les autres sources de financements disponibles afin d'éviter une utilisation duplicative des ressources disponibles. A ce titre, les clusters et l'Inter-cluster ont été invités à élaborer leurs stratégies de priorisation sur une base robuste qui tient compte des autres sources de financements disponibles. La revue stratégique permettra une sélection des propositions de projets qui prend en compte les ressources déjà mobilisées (concrétisées ou fermement promises) par d'autres donateurs.
- La priorité sera donnée aux organisations ayant une présence opérationnelle sur le terrain, notamment mais non exclusivement dans les zones prioritaires concernées, ainsi que les organisations en position de répondre rapidement aux besoins identifiés, et justifiant d'une capacité solide de mise en œuvre et de gestion des actions humanitaires ;
- La prise en compte de la capacité à réorienter les activités mises en œuvre en vue d'appuyer les initiatives de retours que les populations pourraient prendre si le contexte sécuritaire s'améliore ;
- En conformité avec les règles régissant le Fonds Humanitaire et selon que cela est applicable ou approprié dans le contexte, Le FH encouragera « une réponse aussi locale que possible et aussi internationale que nécessaire ». A cet effet, le « pass-through » des fonds d'une organisation à une autre sera strictement proscrit en vue de maximiser les ressources au profit de la réponse aux bénéficiaires.<sup>2</sup>

#### **8. Pour être considérées pour un éventuel financement, les activités reprises dans les propositions de projets devront :**

- S'aligner sur les critères de « life-saving <sup>3</sup> » du CERF tout en notant que l'assistance alimentaire aux déplacés internes et l'assistance aux réfugiés n'ont pas été retenues pour cette allocation ;
- Etre mises en œuvre immédiatement. A ce titre, les stratégies des clusters et les propositions de projets devraient inclure une articulation convaincante sur la faisabilité de la mise en œuvre de la stratégie retenue par cluster. Cette articulation devra souligner les modalités qui seront priorisées en vue d'assurer une mise en œuvre rapide et une réponse adaptée aux besoins humanitaires face à la situation volatile en RCA et aux problématiques d'accès ;
- Etre rentable (cost-efficient) : les coûts unitaires doivent se conformer à la frange de coûts standards validés pour un type d'activité donnée par le cluster concerné. A résultats égaux, les projets avec des propositions de coûts inférieurs seront priorisées par rapport à ceux présentant des coûts plus élevés ;
- Inclure la prise en compte du genre et de l'âge, la redevabilité aux populations affectées (AAP), la protection de manière transversale, et une analyse robuste de la situation de protection relative à la sensibilité aux conflits et à ne pas nuire (do no harm).
- La prise en compte des financements alloués, notamment par le FH RCA, le CERF UFE et d'autres sources de financements d'urgence ou de relèvement (ECHO, Békou et autres bailleurs) est primordial pour rationaliser les fonds disponibles en RCA et maintenir l'équité de la réponse.
- Pour autant que les conditions sécuritaires et de fonctionnalité des marchés soient remplies, les projets retenus doivent encourager l'utilisation du « cash programming » comme approche de réponse. Ceci inclus l'aide en nature, la prestation des services et l'utilisation des bons (vouchers)<sup>4</sup> ,
- Le partenariat avec une organisation nationale est fortement encouragé en vue de favoriser le transfert de compétences et d'expertise des organisations internationales aux organisations nationales et locales. A cet effet, pour deux soumissions à résultats égaux, la soumission qui inclus dans sa formulation un partenariat opérationnel avec une ONG nationale ou locale sera privilégiée en vue d'encourager la participation des ONG nationales et locales.
- Un sous-traitant non éligible au FH RCA bénéficiant d'un sous-financement de 100 000\$ et plus, devra préalablement et impérativement passer à travers le processus de due diligence et d'évaluation des capacités sur le plan organisationnel, financier et programmatique.

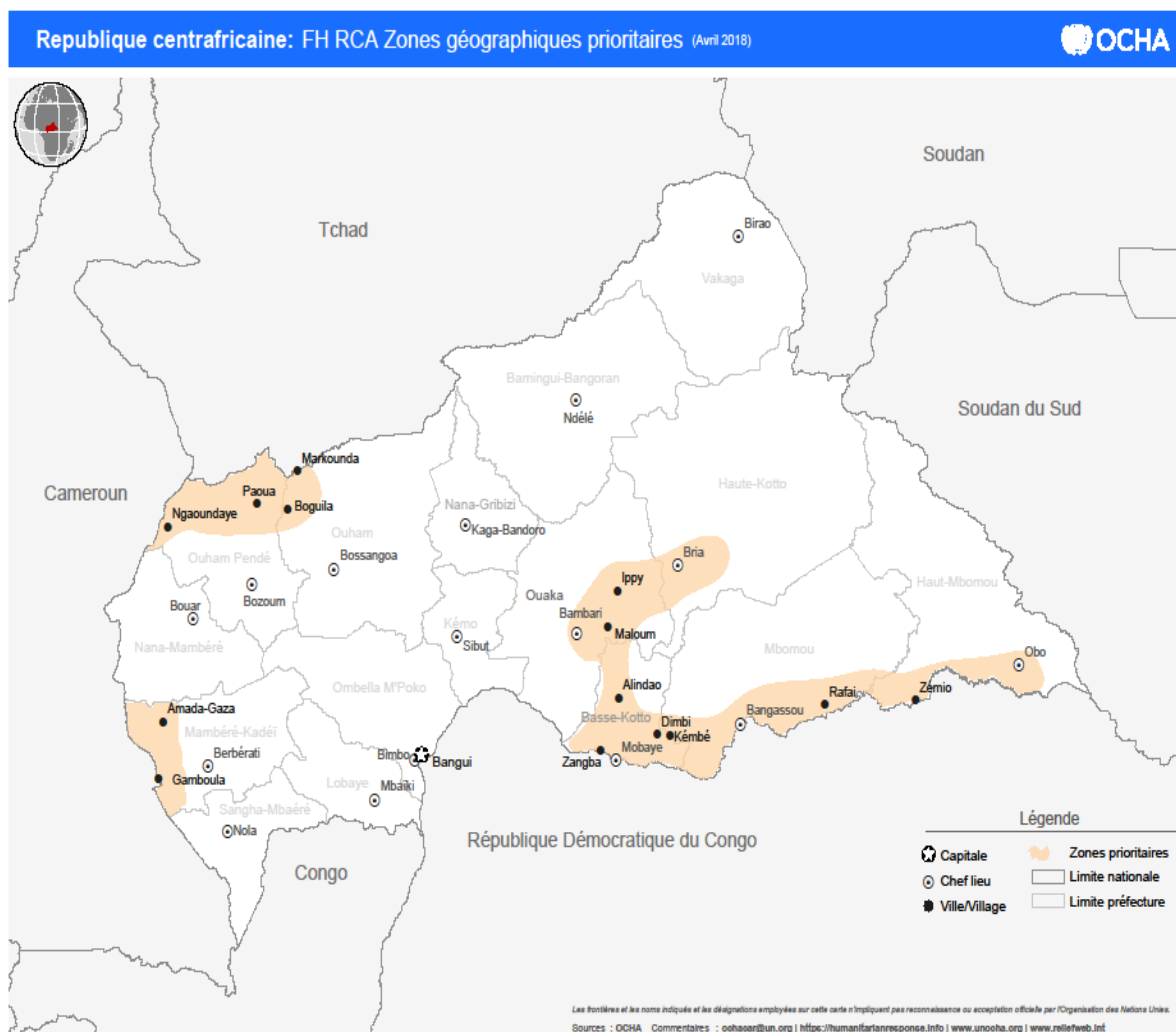
<sup>2</sup> Engagement relative au Grand Bargain pris lors du Sommet Humanitaire Mondiale en 2016. Grand Bargain work stream 2, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CBPFs%20-%20Grand%20Bargain.pdf>

<sup>3</sup> [http://www.unocha.org/cerf/sites/default/files/CERF/French\\_Life-Saving\\_Criteria\\_26\\_Jan\\_2010.pdf](http://www.unocha.org/cerf/sites/default/files/CERF/French_Life-Saving_Criteria_26_Jan_2010.pdf)

<sup>4</sup> Grand Bargain work stream 3, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/CBPFs%20-%20Grand%20Bargain.pdf>

### 9. Les zones et/ou axes prioritaires retenus pour cette allocation sont reprises dans la carte ci-dessous. Il s'agit des six zones/axes suivants :

- Zones affectées par la crise Paoua [Paoua – Markounda – Boguila -Ngaoundaye]
- Nouvelles zones de crise de la Ouaka (Bambari – Ippy - Seko – Tagbara – Agoudoumanga - Maloum).
- Axe Dimbi – Kembé – Gambo-Bangassou – Rafai – Zemio – Obo
- Axe Amadagaza – Gamboula
- Axe Alindao – Mobaye et Zangba
- Zone de Bria et périphérie



## Activités prioritaires et enveloppes allouées

### 10. Au regard des orientations stratégiques définies par le Comité Consultatif (CC), des stratégies sectorielles développées par les clusters, et la priorisation opérationnelle finalisée par l'Inter-Cluster ; les activités prioritaires validées par le CC pour cette allocation sont reprises ci-dessous au regard de chaque cluster :

Activités prioritaires pour répondre aux besoins/gaps identifiés ci-haut	Zone géographique prioritaire (préfecture et sous-préfecture, ville et ou axe si nécessaire)	Nombre estimatif de bénéficiaires ciblés	Décision du Comité Consultatif
<b>CLUSTER ABRIS, BIENS NON ALIMENTAIRES, COORDINATION ET GESTION DES CAMPS</b>			
Distribution de NFIs et abris d'urgence pour répondre aux besoins urgents des PDI sur les sites et en famille d'accueil	Basse Kotto: Mobaye, Zangba, Alindao, Kembe	3400 ménages	\$400,000.00
	Haute Kotto : Bria		
	Mbomou : Bangassou		
	Haut Mbomou : Obo, Zemio		
	Ouaka : Kouango, Bakala, Ippy		
Construction/réhabilitation d'abris familiaux et communautaires pour les PDI et dans les zones de retour (y compris les services sociaux de base)	Basse Kotto : Mobaye, Alindao,	2035 ménages	\$1,100,000.00
	Haute Kotto : Bria		
	Haut Mbomou : Zemio		
	Ouaka : Kouango, Ippy		
<b>Sous-total Abris, BNA et CCCM :</b>			<b>\$1,500,000.00</b>

<b>CLUSTER EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT</b>			
Assistance EHA aux déplacés suite aux nouveaux chocs, aux sites existants et communautés d'accueil			
Fourniture des services EHA aux déplacés vivant sur les sites et en famille d'accueil en paquet d'activités incluant l'accès à l'eau potable, la promotion de l'hygiène et assainissement.	Axe Amadagaza -Gamboula	7915	\$1,650,000.00
Fourniture des services EHA aux déplacés vivant sur les sites et en familles d'accueil en paquet d'activités incluant l'accès à l'eau potable, la promotion de l'hygiène et assainissement.	Axe Bambari - Ippy y compris Seko - Tabara - Magoudou-Manga et Maloum	5000	
Fourniture des services EHA aux déplacés vivant sur les sites en paquet d'activités visant la promotion de l'hygiène et assainissement	Axe dimbi - Kembe -Bagassou -Rafai - Zemio - Obo	8000	
Fourniture des services EHA aux déplacés vivant sur les sites en paquet d'activités visant la promotion de l'hygiène et assainissement	Brie et peripherie	30000	
Fourniture des services EHA aux déplacés vivant sur les sites en paquet d'activités visant la promotion de l'hygiène et assainissement	Axe alindao - Mobaye, et Zamba [sites des deplaces de Alindao]	26988	
Fourniture des services EHA aux déplacés vivant sur les sites et en dehors en paquet d'activités visant la promotion de l'hygiène et assainissement avec accent sur l'assainissement communautaire.	Crise Paoua [Axe Paoua - mankounda - Boguila + Ngaoundaye]	57345	
Assistance en EHA en renforcement des réponses intégrées d'appui aux retournés : WaSH in NUT et Santé, WaSH Shelter, WaSH, SECAL			
Fourniture des services EHA en renforcement des réponses Nutrition et Santé, SECAL et Shelter	Axe alindao - Mobaye, et Zamba	20000	\$200,000.00
Fourniture des services EHA en renforcement des réponses Nutrition et Santé, SECAL et Shelter	Crise Paoua [Axe Paoua - mankounda - Boguila + Ngaoundaye]	20000	
<b>Sous-total Eau, Hygiène et Assainissement :</b>			<b>\$1,850,000.00</b>

CLUSTER EDUCATION			
Relance des activités éducation d'urgence (Etapes, Education accélérées, ...) et appui aux structures scolaires d'accueil en vue d'assurer un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains, sécurisés et protecteur sur les sites et dans les localités de déplacement.	Ouaka et Basse Koto <b>Axe et ville</b> : Bambari- Ippy – Tagbara – Seko – Bria, kouango	10.000 filles et garçons	\$700,000.00
	Mambere Kadei, Ouham et Ouham Pende : Axe et ville : Gamboula – Amadagaza ; Ngaoundai – Kouï – Bocaranga ; Boguila (ouham) ; Boguila (Ouham Pende) Paoua		
<b>Sous-total Education :</b>			<b>\$700,000.00</b>
CLUSTER LOGISTIQUE			
Améliorer les opérations logistiques de la communauté humanitaire à travers des services communs dans les principales zones du pays.	Ouham Pende, Ouham, Ouaka, Haute-Kotto et Basse-Kotto, Mbombou et Haute-Mbomou.	134 organisations ciblées (Agences UN, ONG international et national.	\$400,000.00
Renforcer le transport aérien pour la communauté humanitaire dans les zones difficiles d'accès.	Ouham Pende, Ouham, Ouaka, Haute-Kotto et Basse-Kotto, Mbombou et Haute-Mbomou.	134 organisations ciblées (Agences UN, ONG international et national.	\$550,000.00
Rétablir l'accès physique aux zones enclavées en réhabilitant l'infrastructure logistique afin de redémarrer les mouvements sur les axes, permettant ainsi l'acheminement de l'aide humanitaire.	Ouham Pende, Ouham, Ouaka, Haute-Kotto et Basse-Kotto	134 organisations ciblées (Agences UN, ONG international et national.	\$150,000.00
<b>Sous-total Logistique :</b>			<b>\$1,100,000.00</b>
CLUSTER MOYENS DE SUBSISTANCE ET STABILISATION COMMUNAUTAIRE			
Réhabilitation des infrastructures socio-économiques à travers le THIMO (forages, abris, etc.)	Crise Paoua [Axe Paoua – Mankounda – Boguila + Ngaoundaye] Axe Dimbi – Kembe – Bangassou – Rafai – Zemio – Obo	27.000 bénéficiaires	\$267,125.00
Création (ou renforcement) des Activités Génératrice de Revenues (Kits)	Crise Paoua [Axe Paoua – Mankounda – Boguila + Ngaoundaye] Axe Dimbi – Kembe – Bangassou – Rafai – Zemio – Obo	81.000 bénéficiaires	\$532,875.00
<b>Sous-total MSSC:</b>			<b>\$800,000.00</b>
CLUSTER NUTRITION			
Le dépistage communautaire, le référencement dans les structures de santé des cas de malnutrition aigüe des enfants de 6-59 mois. La prise en charge intégrée dans le système de santé national des cas de malnutrition aigüe. La supplémentation en micronutriments et le déparasitage des enfants. La recherche et récupération des enfants en situation de malnutrition aigüe et la sensibilisation à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfants.	Axe Zangba – Mobaye - (y compris Langandji)	MAS : 1511	\$149,455.00
		MAM : 2496	
		FE/FA : 1,313	
	Axe Dimbi – Kembe	MAS : 992	\$114,937.50
		MAM : 1,307	
		FE/FA : 908	
	Axe Bangassou – Rafai - Dembia	MAS : 758	\$99,375.00
		MAM : 1229	
		FE/FA : 1094	
	Ippy – Bambari (y Tagbara - Seko)	MAS : 1,143	\$148,200.00
		MAM : 1,821	
		FE/FA : 584	
	Gamboula – Amadagaza	MAS : 300	\$34,462.50
		MAM : 389	
		FE/FA : 647	
	Ngaoundaye	MAS : 865	\$86,500.00
		MAM : 1011	
		FE/FA : 578	

La fourniture d'intrants nutritionnels aux partenaires impliqués dans la prise en charge des cas de malnutrition aigüe dans les zones géographiques ciblées.	Nzangba – Mobaye - Langandji	MAS : 1,826	\$303,694.00
		MAM : 2,736	
		FE/FA : 1,313	
	Dimbi – Kembe - Satema	MAS : 992	\$166,106.00
		MAM : 1,307	
		FE/FA : 908	
	Axe Bangassou – Rafai - Dembia	MAS : 758	\$174,263.00
		MAM : 1229	
		FE/FA : 1094	
	Ippy – Tagbara - Seko	MAS : 1,143	\$180,394.00
		MAM : 1,821	
		FE/FA : 584	
	Gamboula – Amadagaza	MAS : 300	\$77,738.00
		MAM : 389	
		FE/FA : 647	
Ngaoundaye	MAS : 865	\$64,875.00	
	MAM : 1011		
	FE/FA : 578		
<b>Sous-total Nutrition :</b>			<b>\$1,600,000.00</b>

CLUSTER PROTECTION			
Monitoring de protection, alerte précoce et assistance aux victimes/survivants des violations	Ouaka (Bambari, Ippy)	332400 PDIs+ population hôte vulnérable (estimée à 40% du nombre de PDIs)	\$200,000.00
	Haute-Kotto (Bria et axes alentours),		
	Basse-Kotto (Alindao)		
	Axe Bangassou-Rafai - Zemio		
Assurer la continuité et renforcer la ligne 4040	Zones couvertes par le réseau téléphonique (Niveau national)	N/A	<i>La contribution du FH sera fonction de celles des autres bailleurs</i>
Prise en charge des enfants affectés par les conflits (enfants associés aux groupes armés, ENAS et autres enfants vulnérables, enfants dont naissance non enregistrées)	Axe Bambari-Ippy-Bria	70600 enfants	\$300,000.00
	Axe Alindao-Konbo		
Mitigation des risques de VBG et prise en charge multisectorielle des personnes survivantes (médicale, juridique, psychosociale et réinsertion socio-économique)	Ouaka (Bambari, Ippy, Tagbara, Seko)	302 022 PDIs +population hôte (Y compris 2092 personnes à risque de viol)	\$300,000.00
	Bria		
	Alindao		
	Bangassou		
	Zémio		
<b>Sous-total Protection :</b>			<b>\$800,000.00</b>

CLUSTER SANTE			
Fournir les kits de santé d'urgence et de santé de la reproduction aux partenaires opérationnels dans les zones ciblées	Sous-préfectures d'Ippy, Bambari (Tagbara & Séko, Maloum, Agoudoumanga), Zangba & Mobaye, Bangassou & Rafai, Kembé, Paoua, Markounda Gamboula & Amadagaza)	55000	\$800000
Donner l'appui à l'offre des soins curatifs et de santé de la reproduction d'urgence y compris la prise en charge des viols (personnel additionnel, recyclage personnel, primes pour le personnel local, appui à la référence des urgences vitales)	Sous-préfectures d'Ippy, Bambari (Tagbara & Séko, Maloum, Agoudoumanga), Zangba & Mobaye, Bangassou & Rafai, Kembé, Paoua, Markounda Gamboula & Amadagaza)	115700	\$731,300.00
Vacciner les enfants de 6 mois à 14 ans contre la rougeole dans les sites de déplacés	Ippy, Tagbara, Séko, Langandji, Bangassou, Gambo et Rafai	26600	\$53,200.00

Distribuer les moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) aux ménages dans les sites de déplacés	Ippy, Tagbara, Séko, Langandji, Bangassou, Gambo et Rafai	65500	\$65,500.00
<b>Sous-total Sante :</b>			<b>\$1,650,000.00</b>
<b>CLUSTER SECAL</b>			
Distribution de kits agricoles d'urgence aux familles d'accueil vulnérables (sauver la campagne)	Ouham-Pendé (Paoua)	30 000 personnes (6000 ménages)	\$1,000,000.00
<b>Sous-total SECAL:</b>			<b>\$1,000,000.00</b>

### Eligibilité des partenaires/Nombre de notes conceptuelles

11. **Seuls pourront être recommandées les propositions de projets soumises par des partenaires déjà éligibles au FH ou nouvellement recommandés par les clusters.** Dans les deux cas, le partenaire doit avoir une présence opérationnelle notamment mais non exclusivement dans les zones prioritaires concernées, en position de répondre rapidement aux besoins identifiés, et justifiant d'une capacité solide de mise en œuvre et de gestion des actions humanitaires.
12. **Pour les organisations déjà partenaires du Fonds Humanitaire de la RCA,** la revue de leur état financier en rapport avec les financements déjà reçus du FH sera prise en compte dans la sélection des propositions de projets pour cette allocation. Cette revue tiendra compte des contributions reçues, les dépenses réalisées et rapportées au FH, et des engagements projetées en tenant des ressources disponibles, et des promesses fermes reçues des autres donateurs.
13. **Pour les organisations nouvellement recommandées et susceptibles de devenir des partenaires du Fonds Humanitaire de la RCA,** le FH procédera – en premier lieu – aux vérifications nécessaires (due diligence) avant de procéder à une évaluation des capacités. L'évaluation des capacités s'attèlera à vérifier les capacités sur le plan organisationnel, financier et programmatique en vue de déterminer l'éligibilité des nouveaux partenaires à recevoir un financement du Fonds Humanitaire de la RCA et mettre en œuvre un projet dans le secteur retenu.
14. **Critères exclusifs :** Seront d'office exclus des financements de cette allocation, les partenaires
  - ✓ dont les conclusions de l'audit n'ont pas été satisfaisantes ;
  - ✓ dont la capacité d'absorption est faible. Il s'agit des partenaires en possession d'avances non justifiées au-delà de 4 mois suivant la réception de l'avance (3 mois de mise en œuvre et 1 mois contractuel pour le rapportage) ;
  - ✓ ayant accumulé un retard non justifié de deux mois et plus dans la soumission des rapports narratif et/ou financier à la date du lancement de la présente allocation.
15. **Un partenaire ne pourra soumettre qu'un maximum de deux notes conceptuelles, y compris éventuellement une note multisectorielle.** Les soumissionnaires peuvent consulter les différents clusters concernés pour avoir des conseils pratiques et techniques en rapport avec la rédaction et la formulation de leurs interventions.
16. **Par ailleurs, dans la sélection des notes conceptuelles, chaque cluster ne pourra retenir qu'un maximum de quatre notes conceptuelles, y compris les projets multisectoriels.** La sélection doit impérativement être guidée par une utilisation rationnelle des financements alloués dans l'optique de maximiser l'impact de la réponse et éviter une utilisation duplicative des ressources disponibles.
17. L'Unité des Financements humanitaires (UFH) sera disponible pour appuyer les soumissionnaires qui le désirent en ce qui concerne le processus d'allocation et l'utilisation du GMS (*préparation et soumission des notes conceptuelles*) **tous les mardi et vendredi entre 14h-16h : inscription requise par email 24 heures à l'avance** à Olivier Nkidiaka [[nkidiaka@un.org](mailto:nkidiaka@un.org)] et Salvator Bijojote [[salvator@un.org](mailto:salvator@un.org)].



## Calendrier du processus

Phase	Etapes	Date	Activités	Entité responsable
PHASE PRELIMINAIRE	Discussion préliminaire	19 – 23 mars	Elaboration du draft de la note d'orientation stratégique pour la première allocation 2018	Equipe FH, en consultation du CH, Chef de bureau OCHA et la Coordination OCHA
	Validation des orientations stratégiques	27 mars	Réunion du CC pour discuter et valider les orientations stratégiques	Comite Consultatif
		28 mars	Dissémination de la note d'orientation stratégique aux clusters	Equipe FH
	Elaboration et soumission des stratégies sectorielles	Du 28 mars au 8 avril	Les coordonnateurs des clusters élaborent la stratégie de réponse de leur cluster respectif	Coordonnateurs des clusters et co-facilitateurs
		9 avril	Soumission des stratégies sectorielles à l'UFH	Coordonnateurs des clusters et co-facilitateurs
		11 et 12 avril	Réunion de l'ICC pour discuter et valider la stratégie de réponse de l'ICC	OCHA Coordination, Equipe FH, Coordonnateurs des clusters et co-facilitateurs
	Validation des stratégies sectorielles et la stratégie d'allocation	14 avril	. Présentation et défense de la stratégie de l'ICC devant le CC . Analyse, recommandations et validation de la stratégie de l'ICC et répartition des enveloppes par cluster	Comite Consultatif, Coordonnateurs des clusters et co-facilitateurs et équipe FH
		Du 16 au 18 avril	. Finalisation du document de la stratégie de l'allocation . Validation finale du document de la stratégie de l'allocation	Equipe FH, en consultation avec le CH, le Chef de bureau OCHA, OCHA Coordination et les Coordonnateurs des clusters
ALLOCATION PROPREMENT DITE	Lancement officiel de l'allocation	19 avril	. Lancement officiel du processus de la première allocation 2018 : Dissémination de la documentation complète de l'allocation (Stratégie et annexes) aux partenaires . Ouverture du GMS aux partenaires éligibles pour la soumission des notes conceptuelles. <i>NB : Le FH n'est pas responsable des coordonnées obsolètes dans le GMS dont la mise à jour est de la responsabilité des partenaires.</i>	CH et Equipe FH
	Soumission des propositions de projets (note conceptuelle) et revue stratégique	Du 19 au 27 avril	Préparation et soumission des notes conceptuelles à travers GMS. <i>NB : Seront acceptées uniquement les notes conceptuelles soumises en ligne et au plus tard le 27/04 à 20 heures précises (heure de Bangui). Il est fortement conseillé d'éviter de soumettre à la dernière minute.</i>	Partenaires
		28 avril – 1 mai	Compilation/partage et lecture des notes conceptuelles	Equipe FH et Clusters (CRS)
		Du 2 au 4 mai	Reuves stratégiques sectorielles et intersectorielles pour sélectionner les notes conceptuelles à soumettre au CC [Actualisation des outils de la revue stratégique (grille d'évaluation des notes conceptuelles et guide d'utilisation de la grille) ; Mise en place des CRS inclusif par cluster (Cluster, agences Nations Unies, ONG I et N, UCFH), planification des réunions des CRS et information des membres du CRS]	Clusters avec l'équipe FH
	Validation des projets sélectionnés	7 mai	Soumission de la liste des notes conceptuelles présélectionnées pour validation par le CC	CC et Equipe FH
		9 mai	Partage des décisions du CC avec les clusters et les partenaires	Equipe FH
	Soumission des projets complets et revue technique	Du 9 au 14 mai	Préparation et soumission des projets complets <i>NB : Date limite de soumission des projets est le 14 mai à minuit (heure de Bangui)</i>	Partenaires
		Du 15 au 17 mai	Reuves techniques sectorielles et intersectorielles pour garantir la qualité technique et financière des projets validés pour financement	Coordonnateurs de clusters et co-facilitateurs et Equipe FH
	Validation finale des projets pour financements	Du 18 au 22 mai	. Finalisation des documents de projet . Signature des lettres d'allocation et des requêtes de transfert des fonds	CH et équipe FH

<b>Contractualisation et décaissements des fonds</b>	A partir du 22 mai	Signature des contrats, soumission des requêtes de paiements	Equipe FH et partenaires
<b>Plan de monitoring des projets</b>	A partir du 22 mai	Développement et mise en œuvre du plan de monitoring des projets validés pour financements	Equipe FH et coordonnateurs des clusters

## Mécanismes de plaintes

**Les questions ou plaintes seront envoyées à l'adresse électronique [fhrcaplaintes@un.org](mailto:fhrcaplaintes@un.org) et au Chef de bureau d'OCHA ([inganji@un.org](mailto:inganji@un.org)). Elles seront compilées, analysées et traitées en toute confidentialité par l'UFH. Toutefois, si nécessaire, les plaintes seront soumises à la CH, qui prendra les décisions relatives aux mesures appropriées. Le CH consultera l'UFH et/ou l'équipe managériale d'OCHA pour la résolution de ces plaintes. S'il le juge nécessaire, il informera le CC sur les mesures qu'elle aura prises.**

\*\*\*\*\*

### Liste des annexes

- Annexe 1 : Liste des acronymes
- Annexe 2 : Liste de contact (équipe FH et cluster)
- Annexe 3 : Marqueur pour la prise en compte du genre et de l'âge
- Annexe 4 : Prise en compte du genre par cluster
- Annexe 5 : Intégration de la protection transversale
- Annexe 6 : Critères de sauvetage du CERF

### Annexe 1 – Liste des acronymes

- CC : Comité consultatif
- CH : Coordinateur Humanitaire
- CRS : Comité de revue stratégique
- CRT : Comité de revue technique
- FH RCA : Fonds Humanitaire de la République centrafricaine
- GMS : Grant Management System
- ICC : Inter-Clusters Coordination Committee
- OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
- ONG : Organisation Non Gouvernementale (Nationale ou Internationale)
- PRH : Plan de Réponse Humanitaire
- RCA : République Centrafricaine
- UFH : Unité des Financements Humanitaires